

Haïti : le temps de la rupture

Frédéric Thomas

Numéro 816, printemps 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97877ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thomas, F. (2022). Haïti : le temps de la rupture. *Relations*, (816), 51–54.



HAÏTI : LE TEMPS DE LA RUPTURE

Haïti s'enfonce dans la crise. Refusant de s'attaquer à ses causes structurelles et d'entendre la soif de changements des Haïtiennes et des Haïtiens, les acteurs internationaux contribuent à enfermer le pays dans un cycle de catastrophes et de crises.

...

Frédéric Thomas

L'auteur, docteur en sciences politiques, est chargé d'étude au CETRI – Centre tricontinental, en Belgique

La faiblesse de l'État et son informalisation sont en grande partie construites de manière fonctionnelle et stratégique en réponse aux injonctions de Washington et des institutions financières internationales, le tout en servant les intérêts de l'oligarchie locale.

Haïti semble engagé dans une chute sans fin. Le pays a-t-il touché le fond ? En réalité, sans un changement radical, la situation ne peut qu'empirer. Il convient dès lors d'interroger les raisons pour lesquelles, face à la chronique annoncée et documentée de cette descente en enfer, les mêmes politiques se répètent, refusant de prendre acte de leur échec, entravant les chances et l'espoir d'une solution. Une manière de le faire est d'analyser la paradoxale recherche de stabilité au cœur de la stratégie internationale pour sortir de la crise actuelle.

Les contours de l'instabilité

De la révolution de 1804 à nos jours, de coups d'État en catastrophes naturelles, de crises en crises, une grande partie des malheurs d'Haïti proviendrait de son instabilité. Or, celle-ci ne doit en rien être vue comme une caractéristique naturelle du pays, voire du peuple haïtien lui-même, car elle est bien le fruit d'une histoire et de l'insertion subordonnée d'Haïti sur la scène internationale. Elle est déterminée par la dépendance, la configuration des institutions publiques et la dynamique prédatrice de son oligarchie, ces trois phénomènes interagissant entre eux. Les caractéristiques de la période coloniale ont été en quelque sorte recodées par la libéralisation économique qui a accompagné la chute de la dictature duvaliériste dans les années 1980.

La réduction draconienne des tarifs douaniers – les plus bas de toute la région – a alors entraîné une réaction en chaîne : la croissance exponentielle des importations, la déstructuration de la production nationale – incapable d'affronter le *dumping* de produits issus de pays à plus forte productivité –, et l'aggravation du déficit de la balance commerciale. Ainsi, dans la division internationale du travail, le rôle d'Haïti se trouve réduit : aujourd'hui, 80 % des exportations haïtiennes sont composées de produits textiles venant des zones franches – ces espaces territoriaux offrant des avantages fiscaux afin d'attirer les investisseurs étrangers, et dont la majeure partie de la production est destinée à l'exportation. Ces produits sont destinés aux États-Unis, tandis que l'essentiel des biens de consommation,



Manifestants devant une murale représentant la justice comme l'égalité, sous un pont de la commune de Delmas, à Port-au-Prince, le 29 octobre 2019. Photo : PC/Dieu Nalio Chery

dont le prix subit de grandes variations, sont importés (près d'un tiers venant du géant nord-américain).

Loin de défaire la mainmise de quelques puissantes familles sur les droits d'importation, la libéralisation l'a renforcée, consolidant la place d'Haïti comme pays le plus inégalitaire du continent américain, lui-même le plus inégalitaire au monde. La pauvreté de la majorité de la population (plus de 59 %) et son faible accès aux services sociaux de base finissent de dresser le bilan socio-économique de l'instabilité¹.

Mais cette instabilité a aussi une dimension directement politique, qui renvoie à la configuration de l'État. Au lendemain de la révolution de 1804, sous la pression internationale hostile à cette souveraineté nationale conquise de haute lutte par d'anciens esclaves noirs, la nouvelle classe dirigeante a largement repris l'infrastructure étatique des colons et sa mission centrale, voire unique : contenir les Noirs, devenus entretemps le peuple haïtien. Or, sous le recodage néolibéral des années 1980, cette particularité a perduré. Dès lors, plutôt que de déplorer l'incapacité de la police à affronter les gangs, ou celle des tribunaux à assurer

la justice, et, plus globalement, celle de l'État à mettre en œuvre des politiques publiques et des services sociaux, il convient d'identifier quelles forces et quels facteurs ont créé cette situation d'incapacité.

Ainsi, selon la politologue Yasmine Shamsie, il s'agit moins d'un manque de capacité que d'une absence de volonté². La double mise sous tutelle — internationale et néolibérale — de l'État haïtien se traduit par un réajustement des capacités, des volontés et des priorités étatiques en fonction de critères entrepreneuriaux. En ce sens, la faiblesse de l'État et son informalisation sont en grande partie construites de manière fonctionnelle et stratégique en réponse aux injonctions de Washington et des institutions financières internationales, le tout en servant les intérêts de l'oligarchie locale.

Les dilemmes de la stabilité

Il existe un paradoxe dans la stratégie de stabilisation d'Haïti. Deux des principaux acteurs dans la crise actuelle, les États-Unis et l'oligarchie haïtienne, visent une stabilité chirurgicale. Pour Washington, celle-ci se réduit à une « bonne gouvernance » qui assure un cadre suffisamment équilibré pour le commerce, capable de réduire l'intensité

Les classes pauvres et « moyennes » ainsi que leurs représentants revendiquent ainsi une transition par la rupture et une commune réaffirmation de la souveraineté populaire et nationale.

et la fréquence des crises, de telle sorte que le gouvernement étasunien ne doive plus intervenir directement ni gérer un afflux de personnes migrantes haïtiennes. Quant à l'oligarchie, moins embarrassée par la corruption, la stabilité prend à ses yeux une forme encore plus minimaliste, se résumant au pouvoir de réprimer ou de normaliser la protestation sociale afin qu'elle ne déstabilise plus le bon fonctionnement des affaires.

Or, même cette stabilité aux contours réduits se révèle de plus en plus difficile à assurer et à reproduire. Non seulement parce qu'une part toujours croissante de la population haïtienne ne peut plus vivre dans des conditions sociales déjà très précaires et qui ne cessent de se dégrader, mais aussi parce que les échappatoires se compliquent (en particulier la migration) et qu'une grande partie de la jeunesse des classes précarisées ne veut plus de ce système. Par-delà leurs spécificités et divergences, les classes pauvres et « moyennes » ainsi que leurs représentants — mouvements paysans, féministes, organisations sociales, églises, *petrochallengers*³, etc. —, qui portent réellement le projet de stabiliser Haïti, revendiquent ainsi une transition par la rupture et une commune réaffirmation de la souveraineté populaire et nationale. Cela passe par le renforcement des institutions publiques et, sous un mode mineur, par la réappropriation des modes d'auto-organisation de la paysannerie haïtienne.

Mais un tel programme s'oppose frontalement aux intérêts et à la stratégie de l'oligarchie et de Washington. Le compromis qu'ils cherchent ainsi à imposer à la société haïtienne est plutôt de canaliser la « stabilisation » et le « changement » par la voie d'un « dialogue national inclusif » — qui inclut le gouvernement haïtien ainsi que les classes dirigeantes — et par la voie des urnes. Leur but : garder la main sur le processus en cours, tout en s'assurant une continuité et en faisant en sorte que les transformations prennent un tour « acceptable » pour eux.

Leur insistance à faire prévaloir, contre toute évidence, l'importance des élections, revient dès lors à s'opposer à l'expression d'une volonté populaire, au nom même du formalisme démocratique. De fait, le niveau d'abstention aux élections est généralement très élevé (autour de 80 %). Loin de constituer un vecteur de stabilité, les joutes électorales consacrent plutôt la faible représentativité des partis politiques et les sables mouvants sur lesquels s'érigent les institutions haïtiennes. La situation est d'autant plus absurde que les conditions légales et sécuritaires ne sont pas réunies, que le régime ne jouit d'aucune légitimité ni crédibilité, et que la majorité de la population ne veut pas de ces élections. L'enjeu n'est donc pas de permettre aux Haïtiens et aux Haïtiennes de s'exprimer, mais bien de court-

circiter toute transition, et de formater les revendications à l'aune d'une campagne électorale et d'un changement de gouvernement.

Jusqu'à présent (en date d'octobre 2021), cependant, ce compromis impérialiste n'a pas réussi à s'imposer. Cela tient à la marge de manœuvre toujours plus étroite d'un État en faillite, aux luttes intestines que se livre la classe dirigeante, et au fait que celle-ci est relativement bien préservée de l'instabilité et semble avoir cyniquement opté pour une stratégie du pourrissement. Mais cela tient davantage encore à la formidable résistance des organisations haïtiennes qui, dans des conditions adverses, ne cessent, depuis l'explosion sociale de l'été 2018 — qui a marqué l'émergence d'un mouvement social (relativement) inédit par son ampleur et la convergence de ses acteurs —, de s'opposer à la reproduction du même en pire.

Notons enfin la position paradoxale des États-Unis. Par un geste aussi rare que courageux, l'envoyé spécial étasunien en Haïti, Daniel Foote, a démissionné de ses fonctions le 22 septembre dernier, pour protester contre les pratiques « inhumaines et contreproductives » d'expulsions des migrants haïtiens illégaux des États-Unis. Dans sa lettre publique de démission⁴, il pointait du doigt la corruption du gouvernement haïtien et ses alliances avec les gangs, mais surtout la matrice de la politique de Washington envers Haïti, en évoquant « le cycle d'interventions politiques internationales, qui a constamment produit des résultats catastrophiques ». Il rappelait la volonté et la nécessité pour « nos amis Haïtiens » de tracer leur propre voie, et de choisir véritablement leurs dirigeants et non les « marionnettes » mises en avant par les acteurs internationaux réunis au sein du Core Group. Composé des ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États-Unis, de France, de l'Union européenne, du représentant spécial de l'Organisation des États américains (OEA) et de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies, ce groupe sert, dans les faits, de caisse de résonance à la politique de Washington.

Foote osait souligner ce que tout le monde sait, soit que les États-Unis prétendent agir au profit de la stabilisation d'Haïti alors même que leur ingérence continue dans les affaires internes du pays constitue une source constante d'instabilité. Il n'est, en effet, aucune crise majeure au cours de ce dernier siècle qui ne se soit soldée par une intervention de Washington. Que l'on pense, dans l'histoire récente, au retour au pouvoir d'Aristide, en 1994, puis à son éviction, en 2004 ; à la gestion de la reconstruction post-séisme et aux élections de 2010, qui participent de la crise politique actuelle.

Au cours des dernières années, cet interventionnisme s'est en quelque sorte démultiplié et ramifié à travers une série d'institutions internationales, au premier rang desquelles

se trouvent l'OEA et le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), qui se sont alignés sur la politique de Washington. La passivité des autres pays, n'osant contester aux États-Unis la responsabilité qu'ils se sont attribuée sur leur « arrière-cour », donne plus de poids encore à cette ingérence.

Un changement radical

« La bourgeoisie n'a pas de projet national, excepté l'acceptation de la dépendance envers des forces extérieures, afin de permettre sa survie politique et son bien-être matériel », écrivait le politologue Robert Fatton Jr. en 2014. Et de poursuivre : « l'instabilité politique et les protestations populaires continueront face aux inégalités croissantes et à la faim, tandis que l'ingérence impérialiste maintiendra Haïti dans ce que j'ai appelé une "périphérie extérieure", "un terrain vague du système capitaliste globalisé".⁵ » Cette analyse s'est malheureusement confirmée.

Depuis le soulèvement populaire de 2018-2019, le changement est à l'ordre du jour en Haïti. Mais le refus de poser la question dans les termes du mouvement social haïtien, la volonté de recycler le refus et la révolte en simple opposition parlementaire, et le mépris néocolonial, qui n'y voit que rivalités de factions pour se partager le pouvoir, marquent les différentes étapes de la descente en enfer du pays ces dernières années. Les massacres, l'usure des manifestations, l'explosion de l'insécurité et le délitement accéléré de toutes les institutions publiques rendent la transition plus « coûteuse » et compliquée aujourd'hui qu'il y a trois ans. Elle le sera encore plus demain.

Pas plus l'oligarchie haïtienne que la classe dirigeante étasunienne (et, à sa suite, ladite communauté internationale) ne tirent les leçons de leurs échecs. Peut-être d'abord et avant tout parce que ceux-ci n'affectent leurs intérêts qu'à la marge, et que c'est la population haïtienne qui en paie le prix fort. Face à cela, la Commission pour la recherche d'une solution haïtienne à la crise, qui prévoit la mise en place d'un Conseil national de transition, a fédéré plus de 200 organisations sociales signataires d'un accord, le 30 août 2021, affirmant en préambule : « aujourd'hui, la fracture entre cet État antinational et la Nation ne peut plus être réparée à travers des aménagements institutionnels superficiels. Le temps de la rupture est venu.⁶ » Le défi — colossal — consistera à maintenir la convergence de ces acteurs et la cohérence d'une transition qui entend apporter des réponses à court et à long termes — luttant contre l'insécurité, la corruption et l'impunité, réappropriation de la souveraineté, réhabilitation de l'agriculture familiale paysanne, etc. L'absence de consensus entourant le volet social et économique de cette transition risque d'hypothéquer tout changement. Or, la tâche est d'autant plus compliquée qu'elle s'inscrit dans un approfondissement de l'insécurité et de l'effondrement des institutions publiques et qu'elle continue à buter sur l'opposition internationale. Révélateur à ce titre, le discours de la représentante du BINUH, Helen La Lime, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le 4 octobre 2021, signalait la « bonne nouvelle » et « l'espoir » suscité par le regroupement de partis autour du nouveau président, sans souffler mot de l'Accord du 30 août, autrement plus représentatif et légitime. Aussi imposants que soient les défis, et fragile la perspective d'une solution, il n'en reste pas moins que c'est bien du côté du Conseil national de transition que réside la chance d'une sortie du cycle infernal de crises et de catastrophes. ■

L'absence de consensus entourant le volet social et économique de cette transition risque d'hypothéquer tout changement.

1— Lire « Haïti, le choc de la réalité », *Relations*, n° 746, février 2011.

2— Y. Shamsie, « La construction d'un parc industriel dans l'arrière-pays rural d'Haïti. Quelques observations sur le partenariat État-société et les capacités de l'État », *Cahiers des Amériques latines*, n° 75, 2014.

3— Issus de la jeunesse, les *Petrochallengers* se mobilisent pour exiger des comptes au sujet du méga-scandale de corruption entourant la gestion du fonds PetroCaribe.

4— Voir D. Foote, « Resignation letter from U.S. special envoy for Haiti, Daniel Foote », *The Washington Post*, 23 septembre 2021, et « Haïti — FLASH : L'Envoyé spécial américain en Haïti Daniel Foote démissionne », *Haïti libre*, 24 septembre 2021 [en ligne].

5— R. Fatton Jr., « Haïti : la politique d'industrialisation par invitation », *Cahiers des Amériques latines*, n° 75, 2014.

6— Le texte « Conférence citoyenne pour une solution haïtienne à la crise. Accord du 30 Août 2021 » est disponible sur le site <haitilibre.com>.